



Dison, le 21 mai 2010

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Echevinat de la Petite Enfance : Mlle V. Bonni

Service jeunesse

Agent traitant : Christelle Vandeggart

Employée d'administration

Tél. : 087/31.45.50

Aux parents des enfants les "P'tits vacanciers" de Dison.

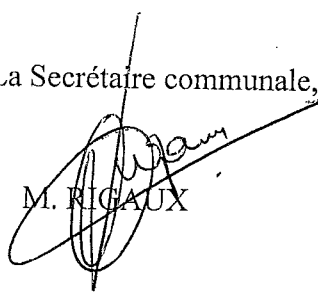
Chers Parents,

Permettez-nous de vous rappeler les principales dispositions réglementaires concernant l'organisation du Centre d'animation les "P'tits vacanciers" de Dison.

- Le Centre ouvre ses portes de 07h30 à 17h30. Les parents doivent reprendre leur(s) enfant(s) avant 17h30. Les parents des enfants qui auront dû rester sous la surveillance des moniteurs après 17h30 devront acquitter une participation financière forfaitaire de 5 €.
- L'arrêt des véhicules motorisés est autorisé sur le parking situé à l'entrée de la plaine uniquement pour y déposer ou reprendre les enfants fréquentant le Centre d'animation.
- L'accès au Centre d'animation les "P'tits vacanciers" n'est plus autorisé après 09 heures.
- Les enfants ne peuvent quitter le Centre non accompagnés, sauf sur demande écrite des parents.
- La fréquentation du Centre peut être refusée en cas d'indiscipline grave et répétée ou de non-paiement de la participation financière demandée aux parents.
- Les enfants portant toujours des langes ne pourront pas être acceptés.
- Les enfants présentant des problèmes de pédiculose ne pourront être acceptés
- Aucune décision relative à un problème de santé de votre enfant ne sera prise sans votre accord
- Il vous est demandé de munir votre enfant de chaussures de marche, d'une casquette ou d'un chapeau, d'une crème solaire, d'un vêtement de pluie et d'inscrire son nom ou ses initiales à l'intérieur de ceux-ci.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations très distinguées.

La Secrétaire communale,


M. RIGAUX

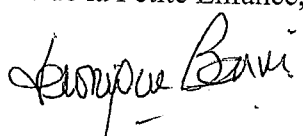
Par Ordonnance,



Le Bourgmestre


Y. YLIEFF

L'Echevine de la Petite Enfance,


V. BONNI



COMMUNE DE DISON
Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Rue Albert 1^{er}, 66 4820 Dison
Tél. : 087 39 33 40
Fax : 087 34 15 87

acdison@dison.be
<http://www.dison.eu>
CCP 000-0019480-80